

# Editorial

**D**ès qu'il y a une crise ou que les choses tournent mal, l'on pointe du doigt une communication lacunaire ou inefficace. Comme si la communication pouvait à elle seule prévenir des mauvaises passes et empêcher des événements imprévus de se produire. Au sein de notre Institut aussi, une bonne communication est primordiale. Le Conseil met tout en œuvre pour communiquer le mieux et le plus efficacement possible avec ses membres, que ce soit via le site web, l'e-mail ou le courrier. C'est surtout ce dernier qui nous tient à cœur, car il reste le moyen de communication le plus personnel. Toutefois, nous constatons qu'il est aussi le plus onéreux. Un avis écrit envoyé à nos membres et stagiaires est imprimé à près de 9 000 exemplaires, ce qui représente une dépense colossale en termes de frais d'envoi.

Le Conseil estime que les efforts et les investissements qui sont réalisés pour rendre la communication électronique plus accessible et plus attrayante doivent mener l'Institut à émettre ses annonces générales – comme la tenue d'une journée d'étude ou la demande des attestations de formation permanente – sur le site web ou par e-mail. Nous avons déjà souligné auparavant l'importance de consulter tous les jours le site web ainsi que d'ouvrir et lire tous les e-mails envoyés par l'Institut.

Veillez noter également qu'une après-midi d'étude sur le « paquet TVA » se tiendra le 4 décembre 2009. Elle sera consacrée aux importantes modifications apportées à la législation sur la TVA applicables à partir du 1er janvier 2010. L'invitation et le formulaire d'inscription vous seront envoyés uniquement par voie électronique. Cette après-midi d'étude se déroulera au SQUARE, le centre de Congrès entièrement rénové situé dans le centre de Bruxelles, où se tenaient autrefois les assemblées générales de l'IEC. ●



## IN MEMORIAM

Le 10 juillet 2009, notre collègue Michel Dumont nous a quittés à l'âge de 53 ans. Nous ne pouvions que rendre hommage à un homme qui s'est toujours investi activement pour la profession et pour l'Institut, comme membre du Conseil de 2001 à 2007, comme membre de la Commission de stage et de son comité exécutif et comme membre du jury d'examens francophone. Michel était un homme agréable, engagé, franc et ouvert dans la discussion. Celles et ceux qui ont eu le privilège de travailler avec lui se souviendront d'un confrère aimable et d'un professionnel hors pair.

Je profite de la présente pour adresser, au nom de l'ensemble du Conseil de l'Institut, nos sincères condoléances à sa famille.

*André Bert, Président*